

Coût de production en 2000

Le blé tendre ne couvre pas ses frais

L'observation du coût des productions de blé tendre français montre que la marge nette a poursuivi sa baisse en 2000. L'indemnité Agenda 2000 n'a pas compensé cette chute.

Avec une SAU moyenne de 138 ha, les quelques 5400 exploitations suivies par l'Observatoire CNCER, Unigrains, ARVALIS se sont agrandies.

Le fléchissement de cette croissance, observé entre 1998 et 1999, se poursuit : + 5 ha/an entre 1990 et 1995, + 2 à 3 ha/an entre 1995 et 1998, + 1 ha/an entre 1998 et 2000.

La part du blé dans les assolements augmente. En 1999, il représentait 32,7 % de l'assolement. En 2000, il occupe 1,1 % de la SAU en plus (figure 1).

Le rendement en blé atteint 8,1 t/ha. Il diminue de 0,4 t/ha par rapport à l'année précédente, ce qui est sensible.

L'écart de rendement en blé tendre observé entre l'échantillon du CNCER et celui du SCEES sur les mêmes départements (figure 2) augmente par rapport aux années pré-



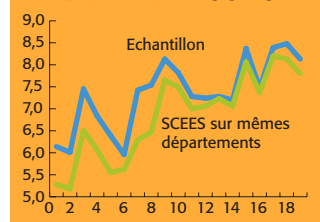
cédentes avec 0,3 t/ha. L'augmentation de l'écart coïncide avec une réduction du nombre de départements représentés et la taille de l'échantillon.

Stabilisation en 2000 des charges à l'hectare

La figure 3 reprend l'évolution des charges totales d'un hectare de blé.

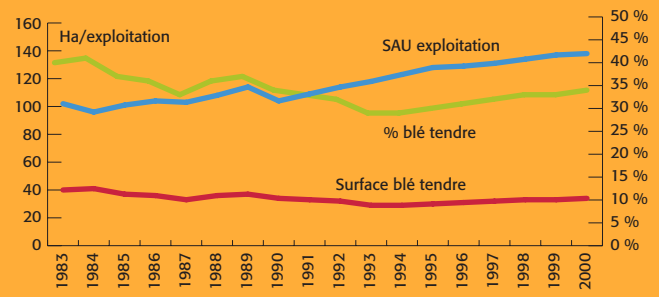
Un écart entre échantillon et données Scees

EVOLUTION DU RENDEMENT EN BLÉ TENDRE DE L'ÉCHANTILLON ET COMPARAISON AVEC LE RENDEMENT SCEES



La part du blé augmente dans les assolements

EVOLUTION DE LA SAU DES EXPLOITATIONS ET PART DE BLÉ TENDRE



En 1999, les charges de blé à l'hectare ont atteint le montant le plus élevé depuis 1992. L'année suivante, les charges se stabilisent à un niveau équivalent de 1263 €/ha.

Cette stabilité s'explique par l'augmentation des charges de mécanisation (+ 7 €/ha) et la baisse des charges opérationnelles (- 3 €/ha) comme des charges de main-d'œuvre (- 5 €/ha). Le fermage se stabilise enfin.

Les charges opérationnelles à l'hectare comprennent les semences, les engrais, les produits phytosanitaires et les charges diverses. Les charges opérationnelles restent pratiquement stables à -1 % (figure 4).

Le poste semences diminue de 6 %, soit 4 € par ha de blé.

Le poste engrais baisse de - 4 %. Considérée en indice, cette baisse s'explique avant tout par une baisse des volumes achetés, puisque l'indice des prix reste quasiment stable en moyenne annuelle entre juin 1999 et juin 2000.

Après une stabilisation en

1999, le poste phytosanitaire est reparti à la hausse, avec plus de 3 % (+ 5 €/ha). La stabilité de l'indice des prix montre que la hausse est plus liée aux volumes utilisés qu'aux prix. La campagne 1999/00 s'est caractérisée par une forte humidité au printemps : l'utilisation de fongicides et d'herbicides s'est accrue.

Les charges de mécanisation poursuivent leur hausse. Elles comprennent les postes entretien-réparation, carburant, amortissements et travaux par tiers. La hausse est de 2 % (+ 7 €/ha), elle est cependant moins marquée qu'entre 1998 et 1999 (figure 5).

L'augmentation du poste carburant de 33 %, soit + 9 €/ha, est liée à un effet prix. L'indice du prix de l'énergie a en effet augmenté de 18,8 points sur la campagne.

Les amortissements sont stables. Le rythme des investissements s'est vraisemblablement ralenti au cours des deux campagnes peu favo-

Observatoire CNCER

Unigrains

Guy Lemaitre,
g.lemaitre@arvalisinstitutduvegetal.fr

Valérie Leveau
v.leveau@arvalisinstitutduvegetal.fr

ARVALIS-Institut du végétal



L'indemnité Agenda 2000, grevée par la modulation, ne compense pas la baisse de marge nette.

rables des récoltes 1999 et 2000 avec la mise en place d'Agenda 2000 et le faible prix de la récolte 1999.

Les autres postes (entretien et travaux par tiers) reculent respectivement de - 4 % et de - 6 %.

Les charges de main-d'œuvre baissent légèrement. Ce poste comprend les salaires versés, les cotisations sociales salariées, les cotisations sociales exploitants et la rémunération de la main-d'œuvre familiale.

Après la hausse de 1999, le total des charges de main-d'œuvre est en baisse de 1,9 % (- 5 €/ha).

Ce sont principalement les cotisations sociales familiales qui se rétractent de - 4 %. Les mauvais résultats d'exploitation des années précédentes peuvent expliquer cette baisse.

Le montant des salaires versés diminue également de 2 %. Le SMIC augmente peu sur la période (+ 6 % en 1998 et + 1,6 % en 1999).

Il est vraisemblable que les augmentations de SAU n'aient pas généré d'embauche supplémentaire.

Les autres charges fixes sont en légère baisse, principalement en raison des frais financiers (- 3 %).

Un suivi méthodique des coûts de production

Avec l'IGER depuis la récolte 1982, puis avec le CNCER depuis 1990, Unigrains et ARVALIS – Institut du végétal suivent et analysent les coûts de production du blé tendre au travers d'un échantillon de plusieurs milliers d'exploitations. Après une rupture de série entre 1989 et 1990, l'échantillon s'est stabilisé autour de 6 000 exploitations issues de 17 départements. En 2000, le passage à l'euro a ralenti la transmission des données et l'étude présentée ici porte sur 5 368 exploitations issues de 13 départements. Elles adhèrent toutes à un centre de gestion et possèdent une comptabilité analytique. Elles sont réellement spécialisées en culture céréalière. En effet, l'orientation technico-économique (OTEX 11, 12, 810 et 819) et la part des céréales dans le chiffre d'affaire appartiennent aux critères de sélection. Les données collectées permettent de :

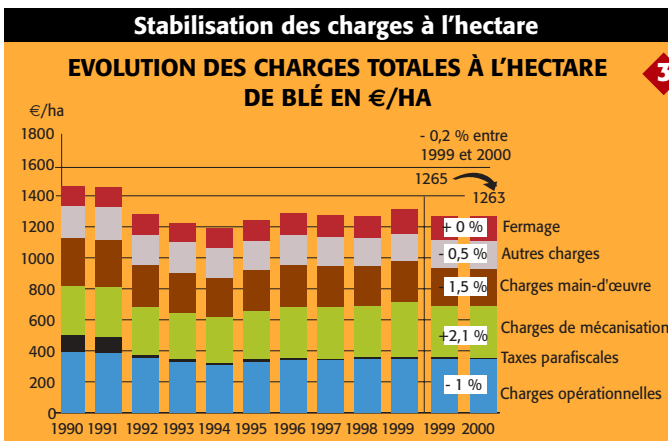
- caractériser les exploitations productrices de blé de cet échantillon (taille, part du blé...),
- mesurer, pour l'activité blé, les niveaux atteints en

compétitivité (coût de production en €/t) et en rentabilité (marge nette en €/ha).

Des modifications structurelles dans l'évaluation des données

La méthode d'appréciation des coûts de production et de la marge est améliorée sans cesse. En 2000, deux modifications structurelles ont été actées : le poste charges de mécanisation ; le poste rémunération de la main-d'œuvre familiale. L'impact de ces deux modifications génère une diminution de l'ordre de 5 €/t du coût de production. C'est pourquoi nous présentons sur les graphiques :

- une année 1999 avec les 13 départements présents en 2000 sans modification de la méthode de calcul ;
- une année 1999 avec les 13 départements et la méthode de calcul modifiée ;
- une année 2000 avec les 13 départements et la méthode de calcul modifiée. Ceci autorise donc des comparaisons 1999 et 2000 pertinentes et indépendantes de la méthode utilisée.



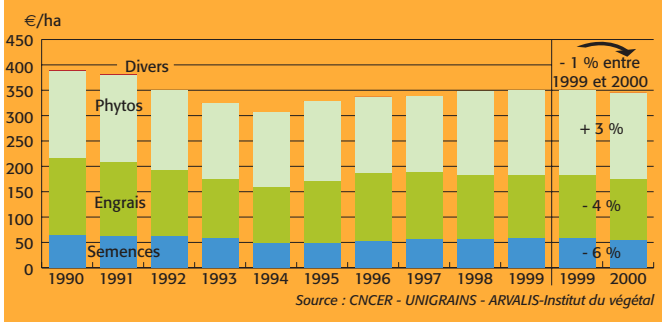
Mécanisation + main-d'œuvre : 45 % du coût

POIDS DES DIFFÉRENTES CHARGES POUR LA RÉCOLTE 2000 DANS LE COÛT DE PRODUCTION DU BLÉ TENDRE

	En €/t	En % du coût « complet »
Charges opérationnelles	42	27,2
Taxes parafiscales	1	0,8
Charges mécanisation	41	26,2
Charges main-d'œuvre	30	19,3
Autres charges	22	14,2
Fermage	19	12,3
Coût de production « complet »	156	100

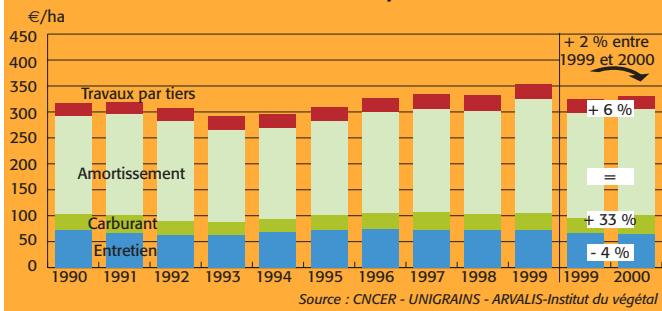
Légère baisse des charges opérationnelles

EVOLUTION DES CHARGES OPÉRATIONNELLES DU BLÉ EN €/HA



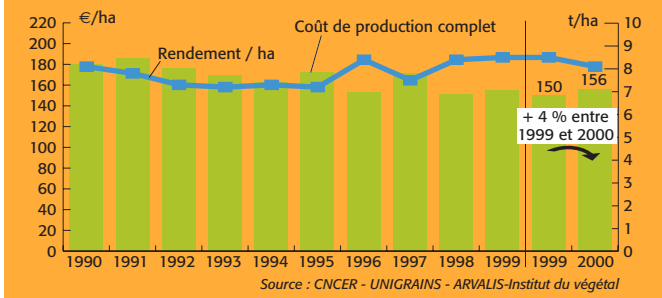
Charges de mécanisation encore en hausse

EVOLUTION DES CHARGES DE MÉCANISATION DU BLÉ EN €/HA



+ 6 €/t en coût de production

EVOLUTION DU COÛT DE PRODUCTION « COMPLET » DU BLÉ EN €/T



Le coût de production de blé tendre n'est pas couvert par le prix de marché.

Le fermage, en progression depuis 1993, se stabilise en 2000 au niveau de 1999.

156 €/t de coût de production

Le coût de production "complet" du blé atteint 156 €/t. Il est calculé en divisant le total des charges à l'hectare de blé par le rendement de l'année (figure 6).

La baisse du rendement de 0,4 t/ha entraîne une augmentation de ce coût de production "complet" de 6 €/t, puisque le total "charges à l'hectare" est stable.

Les postes mécanisation et main-d'œuvre, qui reflètent la stratégie de l'exploitation en terme d'organisation du travail, représentent 45 % du coût de production. Le poids des différents postes reste identique entre les deux campagnes (tableau 1).

Le prix de marché représente le prix perçu par le producteur. Il peut s'agir dans certains cas de l'acompte uniquement. Le produit total représente, à la tonne, le prix de marché auquel s'ajoute l'indemnité compensatoire, après déduction de la modulation en 2000 (figure 7).

Comme les années précédentes, le coût de production "complet" n'est pas couvert par le prix de marché. Le produit total à la tonne ne couvre pas non plus le coût de pro-

duction. On observe encore une aggravation par rapport à 1999, malgré l'augmentation de l'indemnité compensatoire de 22 €/ha (Agenda 2000).

Une analyse de la dispersion des 5 368 exploitations de l'échantillon est réalisée en fonction de leur niveau de coût de production. Depuis cinq ans, nous observons chaque année une différence d'environ 30 €/t (24 à 32 €/t) entre la moyenne et les 20 % les meilleurs.

Cet écart a pour origine :
 - des charges à l'hectare inférieures de 144 à 166 €/ha selon les années ;
 - un rendement supérieur de 0,7 à 0,9 t/ha.

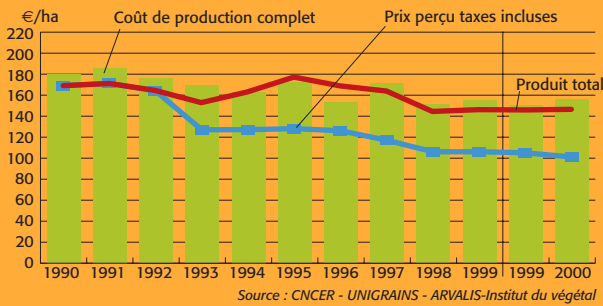
Une analyse plus fine de cette comparaison, en moyennant le rendement sur cinq ans (1996 à 2000) et les charges sur les deux dernières années (1999-2000), révèle un écart de 34 €/t dû essentiellement à :

- un rendement, supérieur de 0,9 t/ha pour les 20 % les meilleurs ;
- plus 18 % de productivité du travail. Elle est calculée en multipliant le nombre d'hectares par actif par le rendement en blé de l'exploitation, - moins 19 % de charges "mécanisation + main-d'œuvre" pour les 20 % les meilleurs, soit 15 €/t. Le couple "mécanisation + main-d'œuvre" correspond toujours à 45 % des



Le prix de marché ne couvre pas le coût de production

EVOLUTION COÛT DE PRODUCTION » COMPLET » ET PRIX DU BLÉ EN €/T



Source : CNCER - UNIGRAINS - ARVALIS-Institut du végétal

L'activité blé ne permet donc pas de dégager suffisamment de profit pour rémunérer l'ensemble des moyens de production mis en œuvre.

charges nécessaires à la production d'une tonne de blé.

La marge nette "complète" poursuit sa baisse

La marge nette "complète" est l'écart entre le produit total (produit lié au marché + indemnité compensatoire) et les charges totales, hormis la rémunération des capitaux propres.

Comme le montre la figure 8, cette marge diminue depuis 1996. En 2000, elle baisse de 48 €/ha passant de 37 €/ha en 1999 à - 11 €/ha en 2000. Cette baisse de la marge net-

te complète s'explique par :

- la baisse du produit à l'hectare de 53 €, liée à une baisse conjuguée du rendement (-0,4 t/ha) et du prix (- 4 €/t) ;
- l'augmentation de l'indemnité compensatoire (+ 22 €/ha) qui ne couvre pas la baisse des prix ;
- la stabilité des charges à l'hectare.

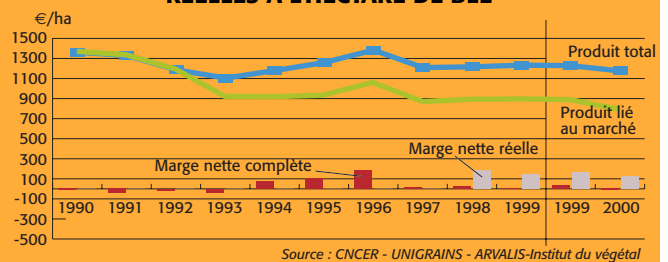
La marge nette "réelle" situe le niveau de rémunération de ces facteurs. Cette marge ne tient pas compte des charges calculées, à savoir la rémunération de la main-d'œuvre familiale. Pour le foncier, elle tient uniquement compte de la part réelle de fermage, sur 87 % de la SAU en moyenne.

Cette marge nette "réelle" continue de diminuer : elle passe de 169 à 122 €/ha. L'activité blé dégage donc du profit lorsque la main-d'œuvre familiale, y compris celle du chef



La marge nette devient négative

EVOLUTION DES MARGES NETTES « COMPLÈTES » ET RÉELLES À L'HECTARE DE BLÉ



Source : CNCER - UNIGRAINS - ARVALIS-Institut du végétal

d'exploitation, et les surfaces en faire-valoir direct ne sont pas rémunérées. D'une part, ceci est inquiétant à moyen terme, d'autre part, la marge nette est inférieure au montant de l'indemnité compensatoire ! Cette "sensibilité" au montant de l'indemnité montre la pertinence des actions conduisant au moins à son maintien.

Des producteurs français attentistes

En cette première année d'Agenda 2000, l'attitude des producteurs français fut attentiste en terme de dépenses.

Avec ces charges à l'hectare équivalentes à celles de 1999, les plus élevées des cinq dernières années, et un ren-

dement en blé en baisse.

Le coût de production "complet" du blé s'établit à 156 €/t, en augmentation de 4 %. Il s'agit cependant d'un des niveaux les plus bas de la décennie.

La marge nette "complète" d'un hectare de blé poursuit sa baisse car, au rendement inférieur, s'ajoute un prix du blé réduit de 4 €/t.

L'indemnité Agenda 2000, grevée par la modulation, ne compense pas cette baisse de produit.

Enfin, quel que soit le niveau du coût de production, le couple "mécanisation + main-d'œuvre" représente de 45 à 50 % des charges nécessaires pour produire une tonne de blé. ■

